

A la retraite, j'ai des revendications,
je continue avec le THCB CGT !



11^{ème} Congrès UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS THCB CGT

Les 25 et 26 septembre 2024 à Courcelle (91)

Rapport d'activité - 2 projets de résolutions - Document pratique



Vous trouverez ci-joint le rapport d'activité de notre UFR, les projets des 2 résolutions préparant le 11ème congrès de l'UFRTHCB, ainsi que les documents pratiques et la répartition des délégués-es par département.

Ces **2 projets de résolution**, une fois amendés par le congrès, remplaceront les résolutions du précédent congrès, elles sont axées sur 2 points essentiels :

- **Comment bien vivre sa retraite !** Augmentation des pensions, de la santé, des services publics de proximité, de la culture.
- **La Syndicalisation vers la continuité syndicale**, pourquoi être syndiqué-e à la retraite dans le Textile Habillement Cuir Blanchisserie ?

Les amendements doivent être envoyés à l'UFR avant le 12 septembre 2024.

L'Union Fédérale des retraités, en lien avec la Fédération, a pour objectif de mener une activité spécifique et précise, en cohérence avec tous les syndiqués de la Fédération (actifs et retraités).

Lors du 53^{ème} congrès de la CGT en 2023, du 12^{ème} congrès de l'UCR CGT en 2023 et du 12^{ème} congrès de la Fédération en 2022, les délégués-es ont validé les résolutions confédérales et fédérales qui constituent la feuille de route de tous les syndiqués-es.

Les syndiqués-es retraités-es sont donc pleinement et directement concernés par la nature et le contenu de ces résolutions.

L'UFR THCB entend, elle aussi, se doter de résolutions qui vont de l'avant, vers de nouvelles conquêtes sociales. Nous vous invitons donc à prendre des dispositions afin de débattre avec les syndiqués-es, de ces résolutions, de les amender, les enrichir.

Le mot d'ordre du congrès c'est :

« A LA RETRAITE, J'AI DES REVENDICATIONS, JE CONTINUE AVEC LA CGT THCB »



Crédit photos : bapushoo

11^{ème} congrès de l'Union Fédérale des Retraités Textile Habillement Cuir Blanchisserie CGT

les 25 et 26 septembre 2024 à Gif sur Yvettes (91)



PROJET DE RAPPORT D'ACTIVITÉ MARIE-HELENE BOURLARD

« À LA RETRAITE , J'AI DES REVENDICATIONS,
JE CONTINUE AVEC LE THCB CGT ! »



Notre dernier congrès, s'est tenu les 20 et 21 novembre 2019, et depuis les retraités-es n'ont cessé d'être dans la rue pour défendre leurs propres revendications, sauf l'année 2020 une épidémie venue d'Asie, qui nous a été présentée comme inoffensive, affecte gravement la vie du pays

et notre activité. Cette épidémie a montré combien la gestion capitaliste a été néfaste pour notre système de santé. Mais elle a aussi montré combien sont justes nos revendications contre la casse de notre Sécurité Sociale, car c'est bien elle qui a financé la crise sanitaire. Le 17 mars 2020, nous étions assignés à nos domiciles, avec des restrictions de sorties, des contraintes de circulation et ce jusqu'au 11 mai 2020. Nous n'avons eu de cesse, pendant toute cette période, d'exiger du gouvernement qu'il donne des moyens aux services de la santé, que ce soit en matériel et en effectifs, plutôt que d'essayer d'opposer les actifs-es aux retraités-es, sur le manque de masques ou de vaccins. Incontestable, cette période nous a handicapés.

Depuis l'élection du deuxième mandat de Macron et son gouvernement, elle s'est traduite par de nombreuses mises en cause, des conditions de vie des retraités : aggravation de la fiscalité, dégradation des

services publics, de la santé, des transports, de l'énergie et du pouvoir d'achat.

Depuis 2019, sous l'impulsion des organisations syndicales de retraités le groupe des neufs (7 organisations syndicales CGT, FO, CFE CGC, CFTC, FSU, FGRP, SOLIDAIRE, deux associations LSR, Ensemble et Solidaire), des luttes d'une ampleur inédite ont été mobilisées dans l'unité, les retraités-es ont arraché une augmentation des pensions du régime général, et des retraites complémentaires. Depuis 2020 des journées de mobilisations nationales ont été organisées.

2020 : 9 janvier, 17 novembre,

2021 : 17 mars, 1^{er} octobre, 17 novembre, 2 novembre

2022 : 24 mars, 6 octobre, 2 décembre à Paris.

2023 : 31 janvier, 20 mars et appel à toutes les manifestations contre la réforme des retraités.

2024 : 26 mars, et tous les 1^{er} mai.

En lien avec toutes ces manifestations, également les signatures de la pétition pour 10% d'augmentation immédiatement et pour un bulletin de pension papier, délégation auprès des députés, des préfetures et devant les chambres patronales

Les revalorisations sont insuffisantes, elles sont en décalage avec le salaire médian. Depuis la loi Balladur de 1993, l'augmentation des pensions est indexée sur l'évolution des prix à la consommation Indice Insee (Institut national de la statistique et des études économiques).

Depuis 2017, les gouvernements successifs n'ont pas respecté cette loi, ce qui entraîne un passif non négligeable pour la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 janvier 2023, nous évaluons une perte pour chacun

de 84 mois, qui s'élève à 3 mois de pension. D'une façon générale, nous avons le sentiment d'une forme de mépris à l'égard des anciens, alors qu'ils occupent une place importante dans la vie politique, familiale, sociale et culturelle.

En effet, la loi de financement de la Sécurité Sociale, imposée par le gouvernement d'une façon antidémocratique avec le 49-3, et ses mesures, nous interrogent quant à la pertinence de l'efficacité en matière d'accès et d'amélioration aux soins pour les personnes âgées.

La promulgation de la loi des Finances publiques (imposée par le 49-3) ayant pour objectif de faire une économie de 10 milliards dans le domaine social est en contradiction avec l'amélioration des services publics (ex : l'accompagnement et l'aide aux personnes âgées).

La situation des retraités-es est très dégradée avec des bas salaires, des emplois précaires, à temps partiel qui impliquent des basses pensions notamment pour les femmes du THCB, particulièrement seule. Cette particularité sociale nécessite une prise en compte spécifique de tous les acteurs, du niveau national au niveau local.

Nos initiatives se sont attachées à rassembler largement, au plus près de leurs préoccupations, les retraités-es là où ils vivent, en lien avec leurs anciens lieux de travail, en élaborant des cahiers revendicatifs de proximités portés par nos représentants au sein des CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté de l'Autonomie) et des localités ou intercommunalités.

La consultation des retraités-es lancée par l'UCR CGT, « De quoi ai-je besoin pour vivre dignement ? », a permis de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes et constitue une base de travail indispensable à nos actions.

Notre effort pour favoriser une vie syndicale de qualité se poursuit, avec pour objectif de renforcement de notre organisation, afin de déployer et développer nos actions sur tout le territoire. La situation est alarmante pour notre UFR, le nombre de retraités progresse et le nombre de syndiqués ne suit pas la courbe, bien au contraire régresse :

En 2020 : 670 FNI et 7144 cotisations,

En 2021 : 570 syndiqués 6121 cotisations,

En 2022 : 572 syndiqués 6316 cotisations,

En 2023 : 509 syndiqués 5335 cotisations (année pas soldée)

Le formidable mouvement social contre la réforme des retraites (encore le 49-3) a remis en lumière le rôle et l'utilité de l'unité des syndicats et de la CGT



en particulier, nous devons en tirer des enseignements pour renforcer notre organisation syndicale, mais l'essentiel reste à construire.

Notre 11ème congrès de l'UFRTHCB Cgt doit s'inscrire dans la continuité de notre ambition :

- favoriser le dialogue et la démocratie dans les territoires, et à tous les niveaux,
- être force de propositions,
- impulser et animer la démarche revendicative,
- renforcer syndicalement en concertation avec les syndicats actifs, en utilisant notamment le livret d'accueil de l'UFR THCB CGT

Pour atteindre ces objectifs, il nous faut développer une force militante consciente du chemin qui reste à parcourir, mais déterminée pour être rassembleuse, solidaire et conquérante.

Travaillons sur nos revendications, la syndicalisation, c'est aussi avoir une meilleure communication, utiliser le site de la Fédération, s'exprimer dans le bulletin mensuel de la Fédération INFO THCB, sans oublier le magazine de l'UCR Vie Nouvelle, magazine très apprécié des retraités, et, la culture avec LSR (Loisirs Solidarités Retraités).



43 France. Cependant, les réformes se suivent et se ressemblent en faisant les poches à tout le
44 monde, salariés, retraités et chômeurs. Les seules catégories épargnées pour l'effort national
45 sont les riches d'un côté et les entreprises de l'autre. Diminution de l'impôt sur la fortune et de
46 l'impôt sur les sociétés, exonération de cotisations à tout-va, qui met à mal notre protection
47 sociale, aides publiques pour les entreprises qui atteignent des montants astronomiques (170
48 milliards). Jamais le capital ne s'est aussi bien porté et ce malgré les crises géopolitiques. Il suffit
49 de regarder les dividendes versées aux actionnaires ces dernières années. Les entreprises du
50 CAC 40 ont versé 67,1 milliards 2022 et même 68,7 milliards en 2023. Toutes les bourses
51 mondiales suivent la même tendance euphorique. **C'est pourquoi la CGT revendique d'abord
52 et avant tout une meilleure répartition des richesses entre le capital et le travail.**

53 Les retraités expriment des aspirations générales et des besoins spécifiques, tant sur
54 l'augmentation du pouvoir d'achat, sur la santé, le développement des services publics, la culture,
55 les transports...

56 Cela nécessite de développer une activité revendicative spécifique jusqu'au lieu de vie des
57 retraités. Au-delà des résistances qu'il convient de mettre en œuvre pour préserver nos acquis
58 sociaux, il s'agit pour le syndicalisme retraité de rester offensif sur les questions de pouvoir
59 d'achat, de santé, d'aide à l'autonomie, de mobilité, de l'habitat, des transports, des services
60 publics de proximité, ou d'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Nous devons continuer à
61 construire ce rapport de force pour se faire entendre.

62 Nous le répétons, notre activité syndicale doit se développer au plus près des lieux de vie, dans
63 nos sections syndicales, nos unions locales, ou nos unions départementales. La parole des
64 retraités, et les besoins exprimés par l'ensemble des retraités sur un même territoire doit trouver
65 sa place dans les revendications de la CGT.

66 C'est un enjeu primordial pour toute la CGT afin de coordonner l'activité syndicale et pour trouver
67 l'unité, la cohérence, la force et la solidarité intergénérationnelle nécessaire pour gagner.

68 Les retraités ont besoin de lien social et d'occuper pleinement leur temps. Ils sont demandeurs
69 de culture, de loisirs, de sport, de voyage. L'association « LSR » : (loisir, solidarité, retraité5,0)
70 est une structure adéquate pour développer ces activités.

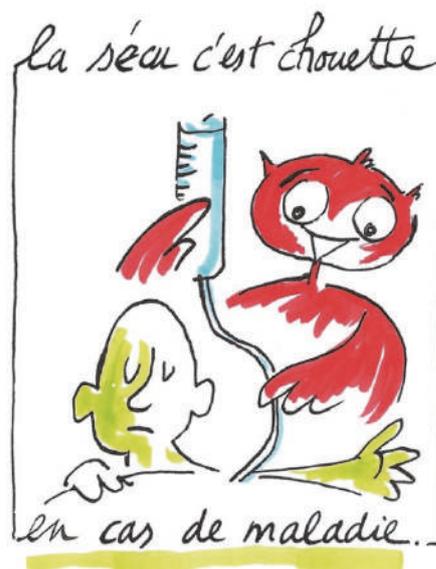
71 Les retraités ont perdu beaucoup de pouvoir
72 d'achat depuis les dernières crises. Depuis 2017,
73 l'inflation a augmenté de près de 17 % alors que
74 nos pensions ont augmenté que de 7,9 %. C'est
75 donc près de 10 % de pouvoir d'achat en moins
76 pour les retraités ! Cela est inadmissible et
77 scandaleux à la fois car nombre de personnes
78 ayant exercé toute leur vie avec un salaire proche
79 du SMIC se voit aujourd'hui en retraite avec une
80 pension au minimum contributif (Base +
81 complémentaire) autour de 1367 €. De
82 nombreuses femmes à la retraite, ayant une
83 carrière complète sont pénalisées deux fois, en
84 activité et en retraite. Nos secteurs professionnels
85 du THCB sont bien évidemment concernés.

86 Dans ces conditions, la revalorisation des pensions et du pouvoir d'achat des retraités devient
87 une urgence. **Le gouvernement a été contraint sous la pression à lâcher 5,3 % en 2024 après
88 des années de restriction mais le compte est loin d'être bon.**

89 Pour les retraites complémentaires Agirc/ Arrco, toutes les organisations syndicales et patronales
90 ont paraphé dans un accord national en 2023, la revalorisation des retraites complémentaires à
91 4,9 % et pour les deux années suivantes, une augmentation proche de la hauteur de l'inflation (à
92 négocier), la suppression du malus instauré sur nos retraites complémentaires en 2019 pour
93 inciter les salariés seniors à travailler au-delà de l'âge légal de 62 ans. Enfin, l'accord a fermé la
94 porte aux pouvoirs publics pour venir se servir 3 milliards sur nos 70 milliards de réserves.



95 **La CGT continue à revendiquer pour les retraités une augmentation immédiate de 10 %**
96 **sur l'ensemble des pensions du régime général et des retraites complémentaires, avec cet**
97 **objectif de n'avoir aucune retraite en dessous du SMIC.**
98 **La CGT revendique aussi pour ses retraités la**
99 **reconquête de la sécurité sociale et d'une protection**
100 **sociale de haut niveau.** Un acquis majeur que le monde
101 du travail a gagné en 1945. Ce dispositif non lucratif,
102 solidaire, par répartition intergénérationnelle, et entre
103 salarié et employeur, a fait ses preuves durant des
104 décennies. Un seul principe a prévalu pour assurer ce
105 mécanisme solidaire, « **chacun reçoit selon ses besoins**
106 **et contribue selon ses moyens** ». La loi Evin est venue
107 modifier une première fois les équilibres de la sécurité
108 sociale et la gouvernance paritaire en 1989. Puis en 2013,
109 l'assurance santé de personnes s'est totalement libéralisée
110 en mettant en concurrence les mutuelles et les groupes de
111 protections sociales non lucratifs à une troisième famille
112 d'assurance, les assurances privées. Cette forme de
113 privatisation rampante a eu comme conséquence de
114 dégrader plus fortement la sécurité sociale avec des projets
115 de lois de financement de la sécurité sociale successifs décidés uniquement par le politique. Ce
116 transfert des petits, comme des gros risques de santé vers les assurances complémentaires font
117 que les cotisations des salariés augmentent régulièrement pour assurer les couvertures
118 (incapacité, invalidité, décès).
119 Quant aux retraités, les tarifs de mutuelles individuelles de santé ont tellement augmenté ces
120 dernières années par d'un côté les conditions imposées par la loi Evin et de l'autre l'arrivée
121 massive des assurances privées. Ces deux décisions ont amené un énorme problème dans le
122 pouvoir d'achat des retraités et a pour conséquence aujourd'hui que de nombreux retraités n'ont
123 plus de protection de mutuelle.
124 Face à ce droit à la santé garanti par notre constitution, **la CGT exige que tous les retraités**
125 **soient dans un premier temps protégés par une mutuelle complémentaire santé non**
126 **lucrative à tarifs réglementés et plafonnés pour couvrir les petits risques et ce avant de**
127 **revenir, comme l'a décidé notre dernier congrès, à la reconquête de notre sécurité sociale**
128 **de 1945.**
129 Enfin, **la CGT exige un véritable service public et des droits à la perte d'autonomie pour**
130 **nos retraités, intégrés dans la sécurité sociale.**
131 L'accroissement de l'espérance de vie va amener une population dépendante plus importante
132 dans les prochaines décennies. Les questions récurrentes liées à la santé et à la perte
133 d'autonomie vont vite devenir des enjeux lourds dans les décisions de politiques publiques.
134 Plusieurs études évoquent déjà 10 milliards d'euros supplémentaires à trouver dès 2030. Le
135 scandale Orpea a mis sous pression l'ensemble de la société française sur la problématique de
136 la dépendance et de la dignité de nos aînés. Bien évidemment, les EPHAD lucratives du privé
137 sont visées. La promesse du candidat Macron sur la perte d'autonomie n'a pas été tenue. Au
138 mieux, la loi 2024 sur le bien vieillir a listé quelques « mesurette » comme l'instauration d'un
139 service public départemental de l'autonomie, une conférence nationale de l'autonomie ou la
140 construction d'une trajectoire financière pour les politiques du bien vieillir. Mais force est de
141 constater qu'aucun financement public n'a été assuré, ce qui fait de cette loi une coquille vide. La
142 bagarre est pourtant lancée sur son financement. Patronat et gouvernement poussent ensemble
143 des solutions financières vers les assurances privées, vers une deuxième journée de solidarité,
144 ou encore oriente les seniors vers le viager mutualisé. **Pour la CGT, il est impératif de sortir**
145 **les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) du**
146 **système lucratif et privé.** Nous exigeons de créer une cotisation progressive affectée à la perte
147 d'autonomie des personnes âgées, assise sur les revenus d'activité et les pensions de retraite.



148 De même, il est indispensable de diminuer les exonérations de cotisation sociale pour les
149 employeurs et soit de construire une cinquième branche « perte d'autonomie » ou d'insérer la
150 perte d'autonomie dans la branche maladie de la sécurité sociale. C'est un véritable service public
151 de la perte d'autonomie que la CGT exige ! Nous devons sortir de la logique des marchés pour
152 protéger la santé de tous. La reconquête des services publics doit devenir une priorité. Nous
153 avons besoin de regagner de l'humanité, de la solidarité et de la proximité. Cela passe
154 obligatoirement sur l'ensemble des territoires par une offre publique garantissant à la fois le
155 maintien et le développement de guichet d'accueil physique, téléphonique, ou numérique.
156 Chaque personne doit rester libre de choisir son mode d'accompagnement.

157 **La démarche revendicative spécifique des retraités THCB ne peut être efficace qu'en**
158 **travaillant en convergence entre les UFR, les USR et nos syndicats ainsi que nos sections**
159 **syndicales** pour donner un véritable élan à la continuité syndicale des salariés seniors à partir
160 des revendications légitimes des retraités et en maintenant l'adhésion syndicale en retraite.

161 Enfin, **la démarche unitaire des syndicats de retraités a fait ses preuves et doit être**
162 **préservée** au niveau national et territorial pour gagner les conquêtes à venir pour nos retraités.



ENJEUX ET DÉVELOPPEMENT DU SYNDICALISME RETRAITÉ CGT THCB

L'enjeu pour nous les retraités, c'est de faire la démonstration de l'utilité et de l'efficacité d'un syndicalisme retraité CGT. Afin de maintenir notre place dans la société, une fois à la retraite, notre combat syndical ne doit pas s'arrêter. Il doit continuer sous d'autres formes de luttes, et de revendications, autour du triptyque :

1. Pensions,

2. Pouvoir d'achat,

3. Santé et service publics.

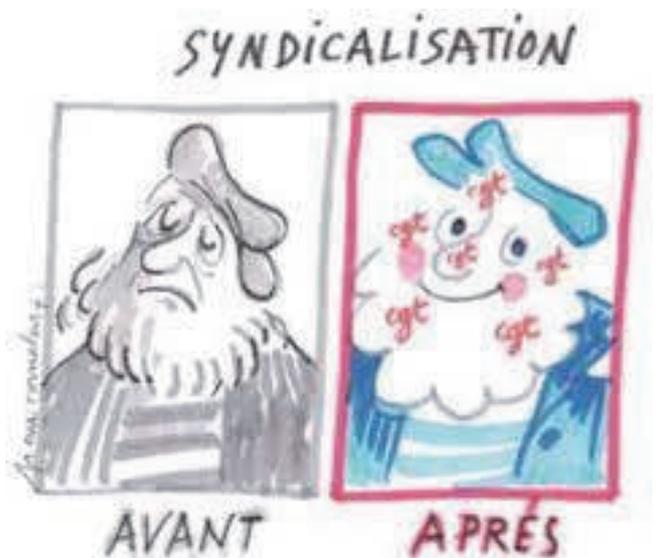
Depuis des décennies, les présidents, les gouvernements qui se sont succédé, et le patronat, considèrent que nous sommes un coût pour la société, pire encore, que nous sommes des privilégiés, voire des nantis. Ils ont créé volontairement une fracture intergénérationnelle entre les jeunes et les seniors, de manière à cliver entre difficulté des jeunes et abondance des seniors. Chaque retraité, qui après avoir contribué en tant que salariés, à la création de richesse de notre pays pendant plusieurs décennies, continue de participer à la société. Nous ne sommes, ni une charge, ni un coût, et encore moins des assistés sociaux, Bien au contraire, nous sommes une richesse dans notre pays, pour l'économie, la vie familiale, associative, culturelle, écologique, et sportive. Les retraités sont pleinement impliqués dans la vie locale et le monde associatif, car sans leur bénévolat, de nombreuses personnes seraient en difficulté. En augmentant l'âge de la retraite, ce gouvernement diminue ce bénévolat de plus en plus indispensable. Les salariés retraités du textile, de l'habillement, des cuirs et peaux, de la blanchisserie, ont toujours connus des salaires proches du smic et des conditions de travail pénibles, à la chaîne et même payés à la pièce. Nos vies professionnelles n'ont malheureusement pas permis de profiter de loisirs, de partir en vacances, et de s'émanciper par la culture.

C'est pourquoi, en tant que salarié, on se syndique, et à la retraite, on continue d'être syndiqué à la CGT.

De nombreux retraités sont loin de vivre décemment de leur pension, et c'est la raison pour laquelle, **la continuité syndicale et notre adhésion à la CGT une nécessité pour nous les retraités (es).**

Pourquoi est-ce une nécessité de maintenir son adhésion syndicale une fois à la retraite ?

En tant que salarié syndiqué, et nombreux dans le syndicat CGT de l'entreprise, cela permet de revendiquer des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail. En tant que retraité, être nombreux, c'est aussi important pour nous, afin pour revendiquer une meilleure pension et une amélioration de nos droits, avec sa section syndicale localement ou bien au niveau



44 national. Continuer d'être syndiqué à la CGT, en tant que retraité, c'est aussi une manière de ne
45 plus subir l'isolement et de garder le contact pour maintenir un collectif de retraités syndiqués
46 toujours actifs et prêts à lutter pour ses revendications. Il faut faire la démonstration de l'efficacité
47 d'un syndicalisme retraité CGT à la hauteur des enjeux de notre société, toujours en capacité de
48 se rassembler autour des salariés, pour former une CGT plus forte, et plus revendicative.

49 Cette orientation s'adresse à tous les retraités (es) pour ne plus se faire exclure de la vie sociale
50 de cette société actuelle. Les salariés à la retraite ont de bonnes raisons de s'organiser et
51 d'engager un travail spécifique qui prend en compte la réalité concrète.

52 **C'est grâce à une démarche unitaire**, due en grande partie à l'unité syndicale, que la
53 mobilisation contre la réforme des retraites nous a permis de remettre le syndicalisme, et
54 particulièrement la CGT à sa place légitime. Elle a permis de redonner la parole aux travailleurs
55 et aux retraités, de les regrouper autour de plusieurs revendications précises et la volonté de se
56 mobiliser pour les gagner. Voilà pourquoi, il est nécessaire de continuer à impulser l'action de
57 cette intersyndicale, car rappelons-nous que grâce à cette démarche unitaire, nous avons réussi
58 des grands rassemblements, à l'image de la journée du 02 décembre 2021, avec plus de 20.000
59 retraités réunis à Paris.

60 Les fortes mobilisations de 2022 et 2023 contre la réforme des retraites ont permis à la CGT de
61 gagner de nouveaux adhérents chez les actifs, mais malheureusement, il y a eu moins d'effets
62 visibles chez les retraités, qui ont été néanmoins très présents(es) au cours des appels à la
63 mobilisation. Par an, environ 7 syndiqués sur 10 quittent l'entreprise pour la retraite, et du même
64 coup, aussi la CGT.

65 Serait-ce par méconnaissance du syndicalisme retraité et de son rôle dans la société ou est-ce
66 par manque de structure syndicales spécifiques adaptées ? **Pourtant, au sein de notre**
67 **fédération textile, habillement, cuirs et peaux, blanchisserie, nous possédons notre propre**
68 **organisation spécifique, l'UFR.**

69 Au regard du nombre d'adhérents(es) retraité dans notre fédération THCB, qui compte 572
70 syndiqués-es retraités en 2022, il faut reconnaître que la continuité syndicale n'est pas
71 systématique. Nous devons absolument agir, bien avant qu'ils
72 ne quittent l'entreprise, en abordant avec eux la nécessité de la
73 continuité de la vie syndicale en tant que retraité. Pour cela,
74 notre bulletin d'accueil est un excellent outil pour engager ce
75 débat utile, et les aider à s'orienter vers leur nouvelle section
76 syndicale de retraités(es).

77 Les sections syndicales professionnelles, d'entreprise, locale
78 ou départementale permettent de maintenir le lien non
79 seulement avec les anciens collègues, en se réunissant, pour
80 suivre l'évolution de nos métiers, des entreprises et des
81 professions, de nos branches en lien avec sa fédération CGT.
82 La présence des retraités CGT aux réunions statutaires,
83 commissions exécutives, congrès fédéral THCB permet de
84 mieux faire connaître aux actifs nos revendications, ainsi que
85 nos actions, de sorte qu'elles deviennent parties prenantes des
86 engagements fédéraux. C'est aussi la meilleure façon,
87 ensemble actifs et retraités de travailler sur des revendications,
88 dans les entreprises et dans les branches, notamment les sujets
89 concernant la protection sociale, les services publics et la
90 qualité de la vie, comme par ex, continuer de bénéficier des avantages de la mutuelle d'entreprise
91 aux retraités(es), au même titre que lorsqu'ils étaient salariés.

92 Une manière de reprendre le slogan de la CGT, « **le salaire c'est pour la vie** » se sont nos
93 cotisations sociales, pour la santé, le chômage, la famille et la retraite, il doit en être ainsi pour la
94 complémentaire santé, une cotisation employeur à vie.

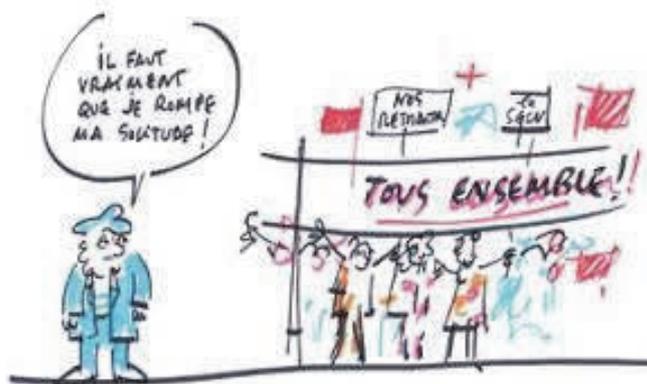
95 Les retraités(es) THCB CGT se rassemblent dans leur localité, avec des camarades venant
96 d'autres professions, dans le cadre de l'INTERPRO, pour agir, se mobiliser, revendiquer le



97 maintien et le développement des services publics, l'hôpital et de ses urgences, des transports
98 en commun, et des bureaux de poste. Ces actions nous rendent visibles et efficaces dans la
99 population locale. Travailler ensemble, notamment entre toutes les structures syndicales
100 retraitées, devient un enjeu majeur, et pour cela, nous devons favoriser le déploiement d'un
101 syndicalisme ambitieux, capable de porter dans une même démarche les revendications
102 professionnelles et interprofessionnelles, ainsi que tout ce qui touche aux enjeux de la société.
103 Pour y parvenir, le développement de la vie syndicale est primordial. Elle permet de faire vivre la
104 démocratie et permet au plus grand nombre de syndiqués de s'investir dans l'activité syndicale,
105 à travers le partage des informations, l'échange des arguments, documents, et des journaux
106 fédéraux, et du magazine confédéral
107 ENSEMBLE.

108 La pratique de la démocratie permet de nommer
109 des dirigeants, capable de donner de l'impulsion
110 au développement de la vie syndicale, qui
111 procurera davantage d'activités syndicales. Le
112 syndicalisme professionnel reste pour chaque
113 syndiqué, celui de son histoire, de son adhésion
114 à la CGT, de sa participation aux luttes et à la
115 continuité syndicale. Par son renouvellement
116 chaque année à la CGT, le syndiqué participe au
117 financement de toutes les organisations de la
118 CGT en réglant ses cotisations, ainsi il contribue à faire vivre la CGT de sa section syndicale
119 retraitée à la confédération.

120 Dans une période, où la bataille des idées est intense dans notre pays, on constate que la plupart
121 des grands médias sont détenus par les milliardaires et le patronat. Il nous faut donner toute sa
122 place à notre magazine **Vie Nouvelle**. C'est un outil très apprécié pour sa pertinence en matière
123 de réponses politiques, face à l'idéologie dominante. Pour faire connaître notre magazine, nous
124 devons augmenter sa diffusion, en le proposant ou en offrant son abonnement aux syndiqués-es
125 salariés-es et futurs-es retraités-e, au moins un an avant qu'ils ne partent en retraite, car c'est
126 important, **CHAQUE ADHÉRENT RETRAITE DOIT AVOIR SON MAGAZINE**. Pour notre UFR,
127 la priorité c'est la syndicalisation des retraités-es THCB en lien avec les USR concernées par nos
128 professions. Elle développera tous les moyens nécessaires en lien avec la Fédération pour créer
129 des sections de retraités partout où la CGT est implantée. Travaillons tous ensemble, syndiqués-
130 es salariés-es et retraités.





QUESTIONNAIRE

Qualité de Vie Syndicale UFR THCB

6 septembre 2024

Section syndicale de :

Nom du ou de la secrétaire :

Adresse :

Téléphone : Email :

Nom du trésorier ou trésorière :

Adresse :

Téléphone : Email :

Nom du ou de la responsable à Vie Nouvelle :

Adresse :

Téléphone : Email :

	2022	2023	2024
FNI réglés			
Cotisations réglées			
Adhésions réalisées			
Continuité syndicale			
Nombre d'abonnement à Vie Nouvelle ?			
Décès			
Démission			

Nombre de femmes :

Nombre d'hommes :

Age moyen des syndiqués-es :

Cette fiche est à remplir et à retourner rapidement à :

UFRTHCB Case 415 263 rue de Paris 93514 Montreuil cedex

Proposition du Conseil National réuni le 11 janvier 2024 pour la présentation des délégués-es au 11ème congrès de l'UFR THCB CGT

Les membres du conseil national participent de droit au congrès (article VI des statuts de l'UFR). En accord avec la commission exécutive fédérale, le conseil national de l'UFR THCB CGT détermine les modalités de représentations des syndicats et sections syndicales.

Depuis la mise en place de COGETISE, nous avons connaissance des syndiqués-es THCB dans les sections multiprofessionnelles, la Fédération reçoit leurs cotisations, nous proposons donc qu'ils soient délégués-es à notre congrès.

Il a été décidé :

L'année de référence est 2022 année pleine, étant entendu que chaque FNI est accompagné de 11 cotisations mensuelles et qu'il faut être à jour de l'année 2023.

- ▶ **Un délégué-e titulaire pour 25 FNI (à jour de cotisations en 2022).**
- ▶ **Un délégué-e suppléant ou suppléante par tranche de FNI.**

Ce qui donne la répartition suivante :



Département	Titulaires	suppléants
01		1
02	3	
07	1	
10	2	
11	1	
12		1
24		1
26	3	1
31	1	
38	2	1
42	1	1
43	1	1
49	1	1
59	2	1
60	2	1
69	1	
75	1	1
78	1	
88		1
TOTAL	23	12



Pour les suppléants, le nombre n'est pas limité, si des syndiqués-es souhaitent participer aux travaux du congrès, il n'y a aucun problème. Leur participation est à prendre en charge par le syndicat. Il suffit pour une bonne organisation, de nous communiquer le nombre et les noms. Nous vous rappelons que seuls les titulaires votent.

Ce sont des propositions statutaires en conformité avec les règles de vie d'une structure syndicale.

« par ailleurs, nous souhaitons avoir la présence de camarades de syndicats d'entreprise, actifs et plus particulièrement ceux et celles indiqués-es dans le plan de travail. Les membres du bureau Fédéral participent aux travaux du congrès. »

Cela veut dire que dans chaque section ou syndicat, la ou le secrétaire et/ou le membre du conseil national aura pour tâche de convoquer les syndiqués-es pour préparer le congrès. Aller au débat, aller au plus près des préoccupations des retraités-es, futurs retraités-es, c'est faire vivre et crédibiliser nos propositions de financement de la protection sociale, de l'emploi, ouvrir des perspectives aux gens.

Chaque section ou syndicat retraité a en main les documents adoptés au dernier congrès confédéral des retraités UCR CGT et de la Fédération THCB. Nous vous rappelons le plan de travail que nous avons retenu lors de notre conseil national.



DOCUMENTS PRATIQUES

FICHE DU PARTICIPANT AU CONGRES

APPEL A CANDIDATURE AU CONSEIL NATIONAL

FINANCEMENT

SE RENDRE AU CENTRE DE FORMATION



11^{ème} congrès **de l'Union Fédérale des Retraités** **Textile Habillement Cuir Blanchisserie CGT**

les 25 et 26 septembre 2024 à Gif sur Yvettes (91)

35 délégué.es au congrès : l'objectif minimum à atteindre



Pour l'organisation de cette assemblée générale, il faut :

- 1) **Fixer la date,**
- 2) **Contact**er pour participer à cette réunion **un membre de la Commission Exécutive Fédérale de la région**
- 3) **Inviter l'USR** (Union Syndicale de Retraités) du département..

Informez-nous :

par téléphone : 01 55 82 84 89

par mail : thc@cgt.fr

par courrier : UFR THCB CGT

case 415

263 rue de Paris

93514 Montreuil cedex

Ces 35 délégués-es au congrès représenteront l'objectif minimum à atteindre, il est bien évident que tous les syndicats qui souhaitent faire participer un plus grand nombre de syndiqué.es au congrès ont la possibilité de le faire. Ces délégués participeraient en tant que suppléants. Les bases nouvelles après l'exercice 2022 sont également concernées.

RAPPEL : OBJECTIFS D'ICI LE CONGRÈS

- **Solder 2023, régler rapidement tous les FNI 2024**, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait
- **Être à jour de ses cotisations** pour pouvoir participer au congrès
- **Organiser des assemblées générales de syndiqués**



11^{ème} congrès de l'Union Fédérale des Retraités Textile Habillement Cuir Blanchisserie CGT

les 25 et 26 septembre 2024 à Gif sur Yvettes (91)



APPEL A CANDIDATURE au Conseil National de l'UFR THCB CGT

Le syndical local ou la section syndicale d'entreprise :

.....

présente la candidature suivante :

Nom - Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Email :

Date de naissance :

Date d'adhésion à la CGT :

Quelle responsabilité actuelle dans le syndicat ou dans la section syndicale ?

.....

à l'UL ? à l'ULR ?

à l'UCR ?

Et hors syndicat, par exemple mandat administrateur, Retraite, CDCA, LSR, ou autres activités culturelles et sportives etc. ?

.....

.....

Date et cachet, signature du ou de la secrétaire du syndicat :

Cette fiche est à remplir lisiblement pour nous permettre d'établir correctement la liste des candidatures. A retourner avant la tenue du congrès.

Financement des délégués-es



Une tâche urgente pour les sections syndicales et syndicats : assurer le financement des délégués-es pour le transport, hébergement et repas.

Pour la préparation de 11^{ème} congrès, les frais sont pris en charge par les syndicats ou sections.

La direction fédérale prend en charge :

- Les documents préparatoires et leurs envois.
- L'aménagement et le coût de la salle du congrès
- Tous les frais liés à la préparation du congrès.

Les délégués-es titulaires et suppléants auront à charge :

- le transport (carte avantage sénior à 60 ans)
- l'hébergement et le repas

Coût estimatif d'un délégué hors frais de transport :

Le congrès ayant lieu au centre de formation de la CGT, le coût est de 210€ : il comprend l'hébergement, le petit déjeuner, les 3 repas du 25 midi et soir et 26 septembre midi. À cela il faut ajouter le transport.

Des camarades ont déjà pris des dispositions pour assurer le financement de leur délégués-es et collecter les sommes nécessaires.

Certains camarades ont préservé une partie des bénéfices des manifestations de loisirs et de détente pour le financement des délégués-es (voyage, concours de pétanque, tombola, concours de belote...) ou tout simplement sur les ressources de la section syndicale.

Pour se rendre au centre de formation CGT Benoît Frachon



12 rue Fernand Léger - 91190 GIF SUR YVETTE - Tél. : 01 69 86 40 00

- **En RER Ligne B**
direction **St Rémy les Chevreuses**
(attention il faut bien prendre cette direction),
descendre à la station Courcelle sur Yvette
(Tarif de Paris environ 5€ aller)

Il faut compter **autour d'une heure de transport**
pour se rendre de Paris à Courcelle sur Yvette

- **De la Gare du Nord** c'est direct.
- **De la Gare de Lyon** prendre la ligne A direction St germain en Laye ou Poissy ou Cergy, changer à Chatelet les Halles et prendre le RER B direction St Remy les Chevreuses
- **De la Gare de l'Est** prendre la ligne 4 direction Bagneux l'Aubrac, changer à Chatelet les Halles et prendre le RER B direction St Rémy les Chevreuses
- **De la Gare St Lazare** prendre la ligne 14 direction Olympiades, changer à Chatelet les Halles et prendre la ligne B direction St Rémy les Chevreuses
- **De la Gare Montparnasse** prendre la ligne 4 direction Bagneux l'AUBRAC, changer à Denfert Rochereau et prendre le RER B direction St Rémy les Chevreuses



Mensuel édité par la Fédération THCB
263 rue de Paris
Case 415
93514 Montreuil

Tél. 01 55 82 84 89
Email : thc@cgt.fr
Site internet : www.thcb-cgt.fr
Direction de la publication : Maurad Rabhi

Imprimerie ADDAX - Tél. 01 55 82 84 10
N° de commission paritaire : 1224 S 06717
N°ISSN : 2780-6901
Dépôt légal JUIN 2024



thcb-cgt.fr